

Stéphanie FOUQUE

Commissaire aux comptes

Domaine de Sulauze 13140 MIRAMAS

Email : stephanie@cabinetfouque.fr
SIREN : 408 890 143

**ASSOCIATION APERS
SIREN : 330 402 991 00021
ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL
18 AVENUE LAURENT VIBERT
13100 AIX-EN-PROVENCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023**

Aux Membres,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **APERS** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



SF

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions et les dépenses.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Miramas, le 22 avril 2024.

Stéphanie FOUQUE

Commissaire aux comptes

Stéphanie FOUQUE
Commissaire aux comptes
Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
Tél. 09 88 18 23 12
Email : stephanie@cabinetfouque.fr
SIREN : 408 890 143



ASSOCIATION APERS
18 AVENUE LAURENT MISTRAL
ESPACE FREDERIC MISTRAL
13090 AIX EN PROVENCE



ENOVA

COMPTES ANNUELS

ENOVA PARTENAIRES
250 RUE VICTOR BALTARD
BP 70004
13290 AIX-EN-PROVENCE

Stéphanie FOUQUE
Commissaire aux comptes
Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
Tél. 09 88 18 23 12
Email : stephanie@cabinetfouque.fr
SIREN : 408 890 143



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ASSOCIATION APERS
18 AVENUE LAURENT MISTRAL
ESPACE FREDERIC MISTRAL
13090 AIX EN PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	689 603 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	728 169 Euros
- Résultat net comptable,	157 715 Euros

Fait à AIX-EN-PROVENCE
Le 27/03/2024

Renaud BOYER
EXPERT COMPTABLE



ENOVA PARTENAIRES
250 RUE VICTOR BALTARD
BP 70004
13290 AIX-EN-PROVENCE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	12 531	12 531				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	65 541	60 458	5 083		5 083		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	850		850	850			
Total I	78 922	72 989	5 933	850	5 083	598.02	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	208 288		208 288	280 468	72 180-	25.74
	Valeurs mobilières de placement	62 342		62 342	61 732	610	0.99
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	405 669		405 669	174 351	231 318	132.67	
Charges constatées d'avance (2)	7 371		7 371	1 401	5 970	426.28	
Total II	683 669		683 669	517 951	165 718	32.00	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	762 592	72 989	689 603	518 801	170 802	32.92	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		86 275		60 323	25 952	43.02	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		157 715		25 952	131 763	507.72	
Situation nette (sous total)		243 989		86 275	157 715	182.81	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		243 989		86 275	157 715	182.81	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	103 374		55 460	47 914	86.39	
	Provisions pour charges						
	Total III	103 374		55 460	47 914	86.39	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			61 856	61 856-	100.00	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	37 807		56 452	18 645-	33.03	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	294 759		242 871	51 888	21.36	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	9 193		9 257	64-	0.69	
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	480		6 630	6 150-	92.76	
Total IV	342 239		377 066	34 827-	9.24		
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		689 603		518 801	170 802	32.92	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	728 169		401 403		326 766	81.41
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 270 311		1 228 266		42 045	3.42
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 447		13 061		19 386	148.42
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	361 177		265 158		96 019	36.21
Total I	2 392 104		1 907 888		484 216	25.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	406 444		361 072		45 372	12.57
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	110 415		90 941		19 474	21.41
Salaires et traitements	1 225 917		1 042 177		183 740	17.63
Charges sociales	435 731		380 304		55 427	14.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48		2 217		2 169-	97.83
Dotations aux provisions	58 374		10 460		47 914	458.07
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 005		1 892		886-	46.85
Total II	2 237 935		1 889 063		348 872	18.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	154 169		18 824		135 344	718.98

Stéphanie FOUQUE

Commissaire aux comptes

Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS

Tél. 09 88 18 23 12

Email : stephanie@cabinetfouque.fr

SIREN : 408 800 142

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ENOVA PARTENAIRES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	615		307		308	100.30
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	615		307		308	100.30
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 569		1 179		1 390	117.82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	2 569		1 179		1 390	117.82
2. Résultat financier (III-IV)	1 954-		872-		1 082-	123.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	152 215		17 952		134 263	747.89
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	5 500		8 000		2 500-	31.25
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	5 500		8 000		2 500-	31.25
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	5 500		8 000		2 500-	31.25
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	2 398 219		1 916 195		482 024	25.16
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 240 504		1 890 242		350 261	18.53
5. EXCEDENT OU DEFICIT	157 715		25 952		131 763	507.72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		6 722			6 722	
TOTAL		6 722			6 722	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens		6 722			6 722	
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL		6 722			6 722	

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

18 AVENUE LAURENT MISTRAL
ESPACE FREDERIC MISTRAL
13090 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Stéphanie FOUQUE
Commissaire aux comptes
Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
Tél. 09 88 18 23 12
Email : stephanie@cabinetfouque.fr
SIREN : 408 890 143

ENOVA PARTENAIRES

250 RUE VICTOR BALTARD
BP 70004
13290 AIX-EN-PROVENCE
04.42.90.41.80

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds propres	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Variation des fonds propres	16
Autres immobilisations incorporelles	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Evaluation des valeurs mobilières de placement	17
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	17
Détail des produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Détail des charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Détail des charges constatées d'avance	20
Détail des produits constatés d'avance	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	20
Rémunération des dirigeants	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
Valorisation des contributions volontaires	21
Honoraires des commissaires aux comptes	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE**SOMMAIRE**

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Transferts de charges

22
22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Historique et activité de l'association :

L'A.P.E.R.S (Association de prévention et de réinsertion sociale) a été créée en 1980. Son siège est à Aix-en-Provence. Elle a pour mission de faire exécuter les mandats judiciaires (Contrôles judiciaires et enquêtes), de suivre les personnes après condamnation, les victimes et offre un service de médication pénale.

Comptes 2023 :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 689 602.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 392 103.57 Euros et dégagant un excédent de 157 714.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Stéphanie FOUQUE

Commissaire aux comptes

Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS

Tél. 09 88 18 23 12

Email : stephanie@cabinetfouque.fr

SIREN : 408 890 143

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ENOVA PARTENAIRES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 531		
Installations générales agencements aménagements divers	24 469		5 131
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 941		
TOTAL	60 410		5 131
Prêts, autres immobilisations financières	850		
TOTAL	850		
TOTAL GENERAL	73 791		5 131

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 531	
Installations générales agencements aménagements divers			29 600	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 941	
TOTAL			65 541	
Prêts, autres immobilisations financières			850	
TOTAL			850	
TOTAL GENERAL			78 922	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	12 531			12 531
Installations générales agencements aménagements divers		24 469	48		24 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 941			35 941
TOTAL		60 410	48		60 458
TOTAL GENERAL		72 941	48		72 989
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
Instal.générales agenc.aménag.divers	48			Dotations	Reprises
TOTAL	48				
TOTAL GENERAL	48				

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	60 323		25 952	0-	86 275
Excédent ou déficit de l'exercice	25 952	25 952-	157 715	0	157 715
Situation nette	86 275	25 952-	183 667		243 989
TOTAL I	86 275	25 952-	183 667	0	243 989

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	55 460	58 374	10 460		103 374
TOTAL	55 460	58 374	10 460		103 374
TOTAL GENERAL	55 460	58 374	10 460		103 374
Dont dotations et reprises d'exploitation		58 374	10 460		

- La provision de 45 000 euros correspond à un litige prud'homal qui a été maintenue suite à la saisine en 2020 de la cour d'appel.
- La dotation de l'exercice 2022 pour un montant de 10 460 euros correspondant au risque de non recouvrement des frais de justice pour les années 2020 et 2021 a été reprise.
- Une nouvelle dotation sur l'exercice 2023 des frais de justice 2020,2021 et 2022 a été comptabilisée pour un montant total de 6 974 euros.
- Une provision de 4 400 euros a été comptabilisée concernant le risque de non recouvrement du solde de la subvention 2022 (AAV et IS) de TERRE DE PROVENCE.
- Une provision de 47 000 euros a été comptabilisée concernant l'indemnité de rupture suite à un licenciement intervenu en décembre 2023.

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	850		850
Divers état et autres collectivités publiques	173 155	173 155	
Débiteurs divers	31 168	31 168	
Charges constatées d'avance	7 371	7 371	
TOTAL	212 544	211 694	850

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	37 807	37 807		
Personnel et comptes rattachés	148 593	148 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 251	133 251		
Autres impôts taxes et assimilés	12 915	12 915		
Autres dettes	9 193	9 193		
Produits constatés d'avance	480	480		
TOTAL	342 239	342 239		

Variation des fonds propres

Le bénéfice 2022 a été affecté pour sa totalité en report à nouveau sur le présent exercice.

Le résultat 2023, un bénéfice de 157 714,77 €, porte les fonds propres de l'association à 243 989,42 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	4 395	100.00
Architecture procédure RGPD	8 136	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 04 171
Total	2 04 171

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subventions à recevoir	125 640
Mémoires Frais de justice à recevoir 2020/2021/2022/2023	47 515
Partenariat à recevoir	24 933
Remboursements Malakoff	2 094
Saisines INAVEM à recevoir	1 310
Remboursements CPAM à recevoir	1 146
Remboursements Frais	1 408
Remboursement fournisseur (Prise en charge)	125
Total	204 171

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 207
Dettes fiscales et sociales	190 334
Autres dettes	9 154
Total	205 695

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	6 207
Provision congés payés	91 497
Rappel de salaire et charges sociales à payer	14 415
Provision charges sur congés payés	44 339
Remboursement d'un encaissement à tort d'un stage	1 500
Provision honoraires Commissaire aux comptes	5 000
Honoraires à payer	1 530
Frais bancaires à payer	979
Note de frais à payer	43
Contribution citoyenne à rembourser	50
Frais de télécommunication à payer	52
Prime de valeur à payer	40 083
Total	205 695

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 371
Total	7 371
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	480
Total	480

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Cotisations	1 3 3		
Locations	6 1 9 2		
Télécommunications	1 0 4 6		
Total	7 3 7 1		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Stages	4 8 0		
Total	4 8 0		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chancellerie	5 4 6 0 0 0
FIPD	2 0 2 5 0 0
CT2 Métropole	6 6 0 1 1
CT3 Métropole	5 7 0 0
CT5 Métropole	2 2 5 0 0
CT6 Métropole	2 6 0 0 0
ACCM	1 8 5 0 0
Contrat de Ville	6 0 0 0
Terre de Provence	2 2 0 0 0
Politique de la Ville	1 8 6 0 0
Fos/mer	1 0 0 0
Ville d'Aix-en-Provence	3 5 0 0
Autres subventions	5 0 0 0
Conseil Régional	1 2 1 0 0 0
Conseil Départemental	2 0 6 0 0 0
Total	1 2 7 0 3 1 1

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération brute versée au trois plus haut cadre dirigeants salariés de l'association s'élève à 176 454,45 € pour l'année 2023.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	3 2
Total	3 8

Stéphanie FOUQUE

Commissaire aux comptes

Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS

Tél. 09 88 18 23 12

Email : stephanie@cabinetfouque.fr

SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Valorisation des contributions volontaires

L'A.P.E.R.S (Association de prévention et de réinsertion sociale) a bénéficié, au cours de l'exercice, des contributions volontaires pour 6 722,40 euros.

- Mise à disposition d'un bien pour 6 722,40 euros.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 149,40 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2023, le montant des indemnités de fin de carrière à verser, charges sociales incluses, été évalué à 809 069 euros. La dette actuarielle s'élève à 103 167 euros.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,8 %
- Départ à la retraite à 64 ans à l'initiative du salarié
- Taux de rotation : 2%
- Méthode de calcul rétrospective avec prorata temporis
- Utilisation de la table de mortalité : TV88/90
- Taux moyen de charges patronales : 55 % pour les employés et 62 % pour les autres cadres.

Stéphanie FOUQUE
Commissaire aux comptes
Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
Tél. 09 88 18 23 12
Email : stephanie@cabinetfouque.fr
SIREN : 408 890 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Don Ordre des Avocats	2 000	77130000
- Don ESH Famille et Provence	3 500	77140000
Total	5 500	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursements Indemnités kilométriques MP AIX	724
Remboursements Indemnités kilométriques AD HOC	40
Remboursement assurance	2 792
Malakoff - Remboursements	8 574
Remboursements Recommandés/Timbres	17
OPCO - Remboursements formations	8 964
Citoyens & Justice - Remboursements	260
France Victimes - Remboursement	616
Total	21 987

Stéphanie FOUQUE
 Commissaire aux comptes
 Domaine Sulauze - 13140 MIRAMAS
 Tél. 09 88 18 23 12
 Email : stephanie@cabinetfouque.fr
 SIREN : 408 890 143